



Six Fours les Plages, le 9 AOUT 2022

MAIRIE DE  
SIX-FOURS-LES-PLAGES

SERVICE : D.R.H.  
drh@mairie-six-fours.fr  
Tél : 04.94.34.93.25  
N/Réf. : JSV/BP.2022 .9389

**APPEL A CANDIDATURE**  
**EXTERNE (H/F)**

**Agent de Prévention et Protection des Espaces Naturels**

**POUR LE SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE**

**RATTACHEMENT HIERARCHIQUE : DIRECTEUR DE LA POLICE MUNICIPALE**

**STATUT : Catégorie C**

**Quotité de temps de travail :**

Temps complet (36h)

**Fonctionnement :**

5j/7 horaires variable en fonction des missions ( personnel civil) mutation ( type pompiers détachement )  
ou autre type de recrutement

5j/7 horaires variable en fonction des missions ( Mutation interne collectivité Six Fours )

**Descriptif de l'emploi :**

- Exécute, sous l'autorité du Maire des missions de prévention et de surveillance de la protection des espaces naturels
- Recherche et constate les infractions aux lois et règlements relevant de sa compétence
- Contrôle des Obligations légales de débroussaillage
- Constater par procès-verbal les contraventions au règlement sanitaire relatives à la propreté des voies et espaces publics

**Missions :**

**Surveillance et Prévention :**

- \* Identifier les sites et structures exposés à des risques particuliers, (débroussaillage, ect....)
- \* Organiser des patrouilles de surveillance en fonction des problématiques rencontrées
- \* Appliquer les consignes relatives aux zones de surveillance spécifiques, aux modalités de patrouille
- \* Sensibiliser la population au respect de l'environnement et informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur
- \* Surveiller le domaine public et prévenir les actes d'incivisme et d'atteinte à l'environnement
- \* Vérifier, lors de tournées sur le terrain, l'application des règles de salubrité de tranquillité publique et de protection des milieux naturels
- \* Analyser et gérer des situations parfois conflictuelles
- \* Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du maire
- \* Alerter l'autorité territoriale d'un risque relatif à la tranquillité et à la salubrité publique

### **Recherche et constat des infractions relevant des pouvoirs de police du maire :**

- \* Recueillir des renseignements, les transmettre à la hiérarchie et s'informer des suites apportées
- \* Constater, faire cesser et réprimer les infractions liées à son champ de compétence
- \* Intervenir en flagrant délit et présenter le ou les auteurs devant un officier de police judiciaire
- \* Se coordonner avec les autres intervenants de la sécurité dans la gestion d'une situation ou d'une infraction
- \* Réaliser des enquêtes administratives et rendre compte de crimes, délits ou contraventions
- \* Rédaction d'écrits professionnels et de comptes rendus d'activité
- \* Rendre compte à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises
- \* Rédiger comptes rendus, procédures, documents et actes administratifs et actes judiciaires

### **Maintien du lien social sur son territoire d'intervention :**

- \* Renseigner et conseiller les administrés, les orienter vers les services compétents
- \* Participer à des réunions d'information et de concertation

### **Conditions d'exercice :**

Déplacements fréquents sur le territoire de la commune et travail en bureau au poste de police  
Horaires réguliers ( sous réserves d'opérations particulières)  
Relations directes avec les administrés  
Travail en équipe

### **Profils recherchés :**

Maîtrise du règlement Sanitaire Départemental  
Maîtrise des procédures d'abandon de déchets  
Capacité d'écoute, sens du dialogue et aptitudes à la négociation  
Maîtrise de soi, aptitude à gérer les situations d'urgence et de conflits  
Sens du service public et relations avec le public  
Rigueur et sens de l'organisation  
Qualités relationnelles  
Maîtrise des techniques rédactionnelles  
Discrétion professionnelle, respect de la confidentialité et de la déontologie  
Esprit d'initiative et réactivité

### **Conditions d'exercice :**

Soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation, ( absence de casier judiciaire)  
Services décalés en fonction des circonstances  
Bonne condition physique

### **Le comportement :**

Ponctuel, discret, correct et attentif  
Respect de la hiérarchie et d'autrui  
Maîtrise de soi  
Savoir se remettre en question

### **Les compétences :**

Travail en équipe et à des horaires décalés  
Disponibilités et rigueur  
Analyser, mettre en œuvre, rédiger, informer, rendre compte, prendre des initiatives  
Dynamisme, écoute, adaptation

**Facteurs de pénibilité :**

Travail seul, parfois en équipe, présence par tous temps à l'extérieur  
Horaires irréguliers, avec amplitude variable en fonction de situation particulière  
Bonne condition physique; très grande disponibilité et adaptabilité aux usagers et aux situations avec risques forts de tensions (physiques et psychologiques); travail isolé  
Facteurs de risques professionnels  
Métier dont les activités sont potentiellement exposées à des facteurs de risques professionnels  
Contraintes physiques marquées  
Environnement physique agressif  
Rythmes de travail

**Relations fonctionnelles :**

Contacts directs et quotidiens avec la population  
Relations permanentes avec l'ensemble des services de la collectivité et éventuellement de la Métropole, les services de police municipale des communes limitrophes  
Coopération avec les autres services de sécurité d'incendie et de secours, de la sécurité civile, judiciaires, de la police nationale, de la gendarmerie, les services déconcentrés de l'État, Office National des Forêts

**Moyens techniques particuliers :**

Logiciels métiers (enregistrement et transmission des procès verbaux, rapports, PVE, main courante, etc.)  
Matériel spécialisé(moyens photos, radio et vidéoprotection,)  
Véhicule de service, et équipements de protection individuelle

**Spécialisations :**

Selon les conditions d'assermentation, de formation et d'habilitation, spécialisations possibles en matière de lutte contre le bruit, de police de l'eau, de code de l'urbanisme, de protection des espaces naturels

**DELAIS POUR POSTULER :**

- Avant le 2 septembre 2022
- Poste à pourvoir rapidement à temps complet.
- Les candidatures manuscrites + CV détaillé + copie(s) diplôme(s) + CNI (recto verso) + Carte Vitale + (si statutaire) 3 derniers arrêtés de position administrative sont à adresse

MONSIEUR LE MAIRE DE SIX-FOURS-LES-PLAGES  
DEPUTE HONORAIRE  
D.R.H.  
B.P. n° 97  
83183 SIX-FOURS-LES-PLAGES CEDEX

Pour le Député-Honoraire  
Maire de Six-Fours-les-Plages  
Vice-Président de la Métropole T.P.M.  
Et par délégation,  
Le Directeur Général des Services



Marie-Pierre SERALTA.